



COMMUNAUTE DE COMMUNES

CCA 800

« Espace Levier – Val d’Usiers »

Arc-Sous-Montenot, Bians-Les-Usiers, Chapelle d’Huin, Evillers, Gevresin,
Goux-Les-Usiers, Levier, Septfontaines, Sombacour,
Villeneuve d’Amont et Villers-Sous-Chalamont

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE N°45 CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 05 OCTOBRE 2020

Convocation en date du : 29 septembre 2020

Présidence : Monsieur Claude COURVOISIER

Lieu : Espace Carouge à Levier _ Communauté de Communes Altitude 800

Membres en exercice : 24

Arc-sous-Montenot	Patrick GRILLON	X
Bians-les-Usiers	Aurélien DORNIER	X
	Martial BICHET	X
Chapelle d’Huin	Béatrice PRITZY	X
	Cédric BRAGARD	X
Évillers	Jean-Philippe DESCOURVIERES	X
Gevresin	Louis BOURGEOIS	X
Goux-les-Usiers	Éric BOURGEOIS	X
	Claudine CATTET	X
	Nicolas ROYET	Procuration à E. Bourgeois
Levier	Marc SAULNIER	X
	Nathalie SIEVERT	X

Levier	Isabelle CUENOT	X
	François GARCIA	X
	Coralie GABRY	Absente
	Frédéric DOLE	X
	Christophe MICHEL	X
	Léonie SCHNEITER	Procuration à F. Garcia
	Bernard JEANNIN	X
Septfontaines	Christian RATTE	Absent
Sombacour	Frédéric TOUBIN	X
	Ahmed KALLAL	X
Villeneuve d’Amont	Marie-Claire MONNIN	X
Villers-sous-Chalamont	Claude COURVOISIER	X

X = membre présent à la réunion

ORDRE DU JOUR :

Présentation de l'office de Tourisme de Destination

Validation du compte-rendu n°44 du 7 septembre 2020

- 1/ Désignation d'un délégué pour le Relais Petite Enfance,
- 2/ Délégués du SMCOM : Attribution d'un suppléant à chaque titulaire,
- 3/ Subvention 2020 pour les associations,
- 4/ Contributions financières Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD),
- 5/ Fixation des loyers et du type de bail pour le bâtiment relais de Levier,
- 6/ Location de deux cellules au bâtiments relais,
- 7/ Programme d'investigations complémentaires des systèmes d'assainissement : avenant et demandes de subventions,
- 8/ Convention de partenariat 2020 avec Musicart's,
- 9/ Fixation du prix des entrées au Musée du cheval,
- 10/ Informations SMCOM : Projet de modification des statuts, membre de la CCA 800 désigné au bureau,
- 11/ Projet du règlement intérieur de la collectivité,

Informations et questions diverses.

Madame Isabelle CUENOT est désignée secrétaire de séance pour ce conseil.

Validation du compte-rendu n°44 :

Remarque de Patrick Grillon concernant le NRA ZO. Il convient de lire « Au départ, la CCA avait participé au financement du projet et la commune **à l'investissement** c'est pour cela qu'une convention avec Orange avait été établi » et non au fonctionnement comme rédigé dans le dernier CR. Le Président remercie Patrick Grillon pour cette remarque.

Pas d'autres observations, le compte rendu est validé à l'unanimité.

Présentation de l'Office de Tourisme de Destination

Sébastien Populaire, Président de l'OT et Elisabeth Contejean, Directrice de l'OT, sont venus présenter cette structure, résultat de la fusion des offices de tourisme de Pontarlier, Mont d'or 2 Lacs, Mouthe et Montbenoît en janvier 2019. Cette structure regroupe cinq Communautés de communes : CC Frasne-Drugeon, CC du Grand Pontarlier, CC Lacs et Montagnes, CC de Montbenoît et la CCA 800 pour un total de 79 communes. Les retombées économiques du tourisme sur l'ensemble du Haut-Doubs sont conséquentes puisqu'il s'agit de 73 millions de chiffre d'affaire annuel et d'environ 1000 emplois touristiques, que ce soit dans l'hébergement touristique ou la restauration.

L'office est composé de six bureaux ouverts tous les jours de l'année : Métabief, Malbuisson, Pontarlier, Mouthe, Les Fourgs, Montbenoît, ce qui permet de répondre aux nombreux visiteurs qui ont été plus de 80 000 cette année à être renseignés.

Plusieurs missions à leurs actifs qui passent de la promotion du territoire, à la communication événementielle, à l'aide aux visiteurs pour préparer leur séjour ou plus encore, la vente de séjour.

Le financement de cette association (loi 1901) par les EPCI représente + de 50% de leur recette, les autres revenus proviennent des ventes, des adhésions, des taxes...

Madame Contejean informe le conseil qu'à ce jour au niveau du territoire de la communauté de communes Altitude 800, il manque d'hébergements touristiques et que chaque année plusieurs voyageurs ne trouve pas d'endroit pour se loger. Elle indique également que des stratégies en termes de communication sont à l'ordre du jour afin de cibler les lieux de passage les plus fréquentés par les touristes et répondre à leurs besoins sans qu'ils aient à se déplacer.

Monsieur le Président remercie Madame Contejean et Monsieur Populaire d'avoir fait le déplacement et d'avoir pris le temps pour expliquer au nouveaux élus leur structure et les enjeux qu'elle génère.

1/ Désignation d'un délégué pour le Relais Petite Enfance

Le Président fait part à l'assemblée de la nécessité de procéder à l'élection du délégué devant représenter la communauté de communes au Relais Petite Enfance.

Marie-Claire rappelle que le Relais intervient sur les secteurs de Levier et du Val d'Usiers afin de répondre aux questions des parents employeurs et assistantes maternelles agréées.

Marie-Claire Monnin se déclare volontaire pour ce poste. Le Conseil communautaire, à l'unanimité, des membres présents, élit Marie-Claire Monnin, déléguée au Relais Petite Enfance.

2/ Délégués du SMCOM : Attribution d'un suppléant à chaque titulaire

Le Président fait part à l'assemblée de la nécessité de préciser notre dernière délibération en date du 27 juillet 2020, concernant la désignation des délégués du SMCOM et notamment les suppléants.

Aussi, le Président propose d'attribuer les suppléants aux titulaires, de la manière suivante :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Aurélien DORNIER	Louis BOURGEOIS
Ahmed KALLAL	Léonie SCHNEITER
Nicolas ROYET	Béatrice PRITZY
Claude COURVOISIER	Frédéric DOLE
Marc SAULNIER	Martial BICHET
Cédric BRAGARD	Isabelle CUENOT
Nathalie SIEVERT	Eric BOURGEOIS

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition ci-dessus.

3/ Subvention 2020 pour les associations

Le conseil communautaire, à l'unanimité, accepte le versement des subventions comme suit :

- Amis du musée : 3400 €
- Vivre à l'hexagone : 300 €
- Mission locale : 6 615 €

La subvention attribuée habituellement à l'association « comice agricole », ne sera pas versée au titre de l'année 2020 puisque la crise sanitaire ne permet pas l'organisation de cette manifestation.

Le Président explique que le montant de la subvention attribuée à la Mission Locale correspond à 1 euros par habitant, il est donc évolutif d'année en année contrairement aux autres subventions qui elles sont linéaires. Il précise également que les crédits sont inscrits au budget. De même que pour l'office de tourisme de destination, une demande sera faite à cette association afin qu'elle vienne présenter ses missions au conseil communautaire.

4/ Contributions financières Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD)

Monsieur le Président fait part au conseil communautaire du courrier du Département relatif à la contribution de notre collectivité au titre des dispositifs FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) et FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté). Le niveau attendu de notre participation est de 0.61€ / habitant pour le FSL et de 0.30€ / habitant pour le FAAD au titre de l'année 2020.

Marc Saulnier se dit favorable à cette aide accordée au Département et supporté par la collectivité afin de décharger financièrement les communes qui œuvrent déjà solidairement avec leurs CCAS (Centre Communal d'Action Social). Les communes restent tout de même libres d'apporter leur soutien au Département.

Après quelques échanges sur les bienfaits de cette attribution et notamment sur la traçabilité des actions menées sur notre territoire par le Département, un contact sera pris avec le service du logement et du développement social afin de connaître les répartitions des aides versées aux personnes dans le besoin sur l'ensemble de nos communes.

Avec 3 abstentions et 19 voix POUR, il a été voté que :

La demande du Département est validée selon les critères définis ci-dessus pour une population 2020 de 6836 habitants, soit une participation de 4169.96€ pour le FSL et de 2050.80€ pour le FAAD.

Le Président est autorisé à voter les crédits nécessaires à cette dépense et à signer tous documents relatifs à cette contribution financière.

5/ Fixation des loyers et du type de bail pour le bâtiment relais de Levier

Marc Saulnier, en charge du développement économique propose d'augmenter les loyers des cellules du bâtiments relais de 500 euros HT à 600 euros HT afin d'intégrer la taxe foncière que nous ne facturons pas actuellement. Cette mesure serait appliquée uniquement sur les prochains baux.

A ce jour, les baux contractés sont de type commercial et la proposition de Marc Saulnier serait de proposer aux locataires un deuxième choix de bail qui est le précaire.

En proposant ces deux options, le conseil souhaite apporter un peu de souplesse aux entreprises.

Le Président demande aux entrepreneurs présents dans la salle, leurs avis au niveau de la hausse des prix. Ceux-ci répondent que le prix fixé est totalement correct par rapport à la surface louée.

Le Président, propose au conseil communautaire d'entériner les propositions suivantes :

- Elaboration de baux précaires ou commerciaux pour les futures locations des cellules du bâtiment relais (frais à la charge du preneur),
- Loyer fixé à 600€ HT par cellule et ce, pour les prochains baux.

Le conseil communautaire à l'unanimité, valide ces deux propositions.

6/ Location de deux cellules au bâtiments relais

Monsieur HUOT-MARCHAND Jérôme, actuellement locataire des cellules 1 et 2 du bâtiment relais de Levier, nous a donné son préavis de départ pour le 31/12/2020.

Parallèlement, nous avons reçu une demande de location d'un local par l'entreprise ED2T représentée par M. EQUOY David et Robin DESCOURVIERES ainsi que le souhait de La Poste de Levier d'y installer son bureau de tri.

Marc Saulnier, vice-Président en charge du développement économique propose à chacun une cellule qui fera l'objet d'un bail soit commercial soit précaire.

L'exposé entendu, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Autorise la location de la cellule 1 à l'entreprise ED2T au 1^{er} janvier 2021,
- Autorise la location de la cellule 2 à l'entreprise La Poste au 1^{er} janvier 2021,
- Fixe la location à 600€ HT par cellule,
- Mandate le Président pour faire établir par un notaire les baux de location que ce soit commerciaux ou précaires,
- Autorise le président à signer tous documents afférents à ces dossiers,
- Précise que les frais d'acte seront à charge des deux sociétés,
- Précise que la sous-location de ces terrains sont interdites.

7/ Programme d'investigations complémentaires des systèmes d'assainissement : avenant et demandes de subventions

La Communauté de Communes Altitude 800, a lancé en 2018 la réalisation d'une étude Diagnostic et Schéma Directeur d'Assainissement.

Le Président fait donc aujourd'hui un état de ce dossier :

- La phase 1 de cette étude, qui concerne la collecte des données et le bilan du fonctionnement des systèmes d'assainissement, est réalisée en totalité (SIG).
- La phase 2 qui concerne la réalisation de campagnes de mesures par temps sec, par temps de pluie et en période considérée de nappe haute, a également été réalisée mais pas forcément dans les conditions hydrologiques et hydrauliques optimales pour mettre en évidence tous les dysfonctionnements dans les réseaux.

Il faut cependant noter que les mesures ont montré que les principaux dysfonctionnements sont :

- Les anciens réseaux unitaires sont susceptibles de collecter des eaux parasites d'infiltrations
- Les réseaux eaux usées collectent des eaux parasites météoriques en raison, certainement, de la présence de mauvais branchements.

Afin de pouvoir établir, en phase 3, un programme de réhabilitation le plus complet possible, il est indispensable de réaliser un programme d'investigations complémentaires qui porte notamment sur :

- La réalisation de passage caméra sur les réseaux encore en unitaire afin de localiser les entrées d'eaux parasites d'infiltration et de voir l'état structurel des collecteurs en vue de les conserver.
- La réalisation d'une campagne de contrôles des branchements sur les réseaux eaux usées afin de localiser les inversions de branchement.

Comme ces investigations n'étaient pas prévues dans les marchés initiaux, un avenant a été proposé par l'entreprise Naldéo afin de pouvoir effectuer ces interventions.

Le Président tient à attirer l'attention sur cette 3^{ème} phase, qui est indispensable afin de débloquent les subventions attribuées par l'Agence de l'Eau et le Département. En effet afin de demander le versement du solde des subventions attribuées, nous avons besoin de fournir le Schéma Directeur d'Assainissement aux financeurs. Ce dernier ne peut être rédigé dans sa totalité sans le résultat des investigations complémentaires.

A ce jour, le montant de l'avenant proposé est largement supérieur au pourcentage autorisé par le code des marchés publics pour que l'on puisse demander ces investigations complémentaires sans passer par une nouvelle consultation.

Le Président informe l'assemblée qu'il n'y aura donc pas de décision prise aujourd'hui puisque le point n'était pas à l'ordre du jour ou du moins pas, pour le lancement d'un nouveau marché.

De plus, le Président et ses vice-présidents rencontreront dans les prochains jours les sociétés titulaires des derniers marchés afin de faire un point exact sur ce qu'il a été fait ces dernières années. Des explications seront également demandées puisque les communes possédant déjà le SIG (Système d'Informations Géographiques) doivent bénéficier en contre partie de contrôles de branchements par test fumée et colorant. Les communes concernées sont les suivantes : Evillers, Septfontaines, Bians-les-Usiers,

Sombacour et Goux-les-Usiers. A ce jour seules les communes de Septfontaines (village totalement fait) et Evillers (pour moitié seulement) ont bénéficiés de ces contrôles.

Ce point sera certainement remis à l'ordre du jour du prochain conseil.

8/ Convention de partenariat 2020 avec Musicart's

Monsieur le Président informe de la sollicitation de la présidente de l'association Musicart's pour le renouvellement de la convention de partenariat et demande l'attribution d'une subvention de 30 000 € pour l'année 2020.

Une nouvelle convention vient d'être envoyée par l'association, suite à un rendez-vous avec les représentants de la CCA.

Aussi, le Président, après un contact avec la Directrice, a assuré que la collectivité prendrait ses responsabilités pour l'année 2020 afin que cette dernière puisse inscrire les enfants de notre territoire pour la rentrée de septembre.

Le Président rappelle que l'on arrive en fin d'année civile et que l'association compte sur notre participation à hauteur de 30 000 euros. Il est donc judicieux encore pour cette année de verser cette subvention en sachant que le mode de répartition sera étudié et modifié pour le renouvellement prochain.

Pour cela, une réunion est programmée avec les élus de la communauté de communes Frasnè-Drugeon le 22 octobre prochain afin de finaliser le souhait émis par notre collectivité, de modifier la répartition financière, de chaque EPCI, proportionnellement aux enfants inscrits domiciliés sur son territoire.

D'autre part, dans cette nouvelle convention, il est convenu que des devis supplémentaires seront établis concernant les interventions de l'association dans les écoles et uniquement sur demande des Directeurs/Directrices. A ce jour, les associations de parents d'élèves finançaient ces interventions.

Le conseil communautaire à 4 voix CONTRE, 2 ABSTENTIONS et 16 voix POUR :

- Autorise le Président à signer la convention de partenariat et fixe le montant de la subvention au titre de l'année 2020 à 30 000 €.

9/ Fixation du prix des entrées au Musée du cheval

Le 27 août dernier, les élus communautaires en charge du tourisme, ont rencontré l'association « Les amis du Musée Relais du Cheval de Trait Comtois et de la Forêt » pour faire le point sur l'année 2019 et notamment la saison estivale 2020.

Actuellement les tarifs actuels n'ont pas été augmentés depuis le 1er octobre 2012, malgré l'augmentation des actions et animations proposées par le Musée.

Aujourd'hui, le Président propose d'augmenter les tarifs d'entrée comme suit :

Visiteurs	Tarifs actuels	Tarifs proposés
Adulte (à partir de 18 ans)	4€	5€
Groupe (à partir de 15 pers)	3€	4€
Personnes en situation d'handicap	3€	4€
Enfants (à partir de 7 ans)	2€	3€
Carte avantages jeunes (jusqu'à 30 ans)	Gratuit	Gratuit

Le conseil communautaire à l'unanimité valide ces nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2021.

10/ Informations SMCOM : Projet de modification des statuts, membre de la CCA 800 désigné au bureau

Aurélien DORNIER, absent lors de l'installation du SMCOM, sera désigné lors du prochain comité syndical membre du bureau afin de représenter la communauté de communes.

Le SMCOM doit nous faire parvenir dans les prochaines semaines leur projet de modification des statuts concernant les délégués suppléants.

11/ Projet du règlement intérieur de la collectivité

Le Président informe que le projet du règlement intérieur de la collectivité ne sera pas voté lors de cette séance. Le point a été mis à l'ordre du jour car le Président trouve nécessaire de faire parvenir le document pour lecture, correction et avis aux élus communautaires avant de le proposer au vote. Chaque conseiller a donc la possibilité d'émettre son avis avant le 26 octobre prochain (date de la prochaine conférence des Maires), de proposer des corrections ou même d'ajouter des points qu'il jugera nécessaire pour le bon fonctionnement de l'EPCI.

Informations et questions diverses

- Lecture du courrier du nouveau Président du SMCOM (Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères), Monsieur Christian VALLET.
- Eric Bourgeois informe le conseil de la commémoration du 11 novembre organisée dans le Val d'Usiers. Des films et expositions sur le rôle des femmes pendant la guerre seront proposés à l'ensemble de la population de la CCA ou extérieure. Le programme des animations est disponible sur le site internet des communes et de la cca 800.
- Le Pacte régional : Lors du vote en juin dernier pour conventionner avec la Région afin d'attribuer des aides financières aux entreprises touchées par la crise sanitaire, la collectivité n'avait pas toutes les informations en sa possession pour se rendre compte des démarches à effectuer par les entreprises pour bénéficier de ces aides et par la collectivité. Aujourd'hui, la Région propose que la CCA attribue la première aide aux entreprises selon des critères plus que complexes et imposant le montage d'un dossier administrativement long. La deuxième aide proposée est l'octroi par la Région de prêt à taux zéro pour les entreprises, ce que fait déjà l'Etat. L'ensemble des élus considèrent plus opportun de garder la somme votée au budget pour

l'attribuer au cas par cas à nos entreprises locales que de verser cette aide à la Région en sachant qu'elle ne servira sûrement pas sur notre territoire.

- Un chapiteau a été installé derrière la maison de santé de Levier afin d'accueillir les patients pour le dépistage du Covid. Le Président informe également, qu'il serait judicieux, pour les communes qui ne l'auraient pas encore fait de mettre en place un recensement de « personnes ressources » qui accepteraient de faire les courses des personnes confinées par le virus (personnes âgées, isolées...).
- Information du Président quant au départ d'Evelyne BICHET qui souhaite faire valoir ses droits à la retraite. Son départ est fixé au 31 décembre 2020 et le recrutement d'un agent administratif sera à prévoir au niveau de la communauté de communes.
- Diagnostics gratuits sur l'ensemble du territoire effectués par la SEM (Société d'Energie Mixte) du SYDED afin d'identifier des éventuels sites pour l'installation de centrales éoliennes et photovoltaïques.
- Marc Saulnier évoque le sujet de mutualisation des secrétaires de Mairies ou d'un éventuel système pour les remplacements en cas de maladie, départ, absence. Ce point pourra être abordé lors des conférences des Maires.

Le prochain conseil communautaire se tiendra le 2 novembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Le Président,
Claude COURVOISIER
COMMUNAUTE DE COMMUNES
CCA 800
"Espace Levier - Val d'Usiers"
BP 21 - 25270 LEVIER